

Mémoire présenté par le
Congrès du travail du Canada au
Comité permanent des finances (FINA)
de la Chambre des communes
dans le cadre des consultations
prébudgétaires de 2019

Août 2018



Liste des recommandations du Congrès du travail du Canada :

Recommandation 1 :

Que le gouvernement commence à planifier le budget pour mettre en œuvre un régime national d'assurance-médicaments universel à payeur unique afin d'assurer l'accès universel aux médicaments d'ordonnance et de réduire les dépenses annuelles en médicaments d'ordonnance au Canada.

Recommandation 2 :

Que le gouvernement transfère 1 milliard de dollars en 2019-2020 aux provinces, aux territoires et aux communautés autochtones afin d'établir des services universels, accessibles, abordables, de haute qualité et entièrement inclusifs d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Canada, offerts par des fournisseurs publics ou sans but lucratif.

Recommandation 3 :

Que le gouvernement renforce les normes fédérales du travail en mettant fin aux changements de contrat dans les aéroports et les milieux de travail sous réglementation fédérale, à la classification erronée des employés comme « entrepreneurs indépendants » et à la capacité des employeurs de faire de la discrimination en matière de rémunération et d'avantages sociaux en fonction uniquement du statut d'emploi (travailleurs à temps partiel, temporaires et contractuels). Le CTC recommande également que le gouvernement fasse passer le salaire minimum fédéral à 15 \$ l'heure.

Recommandation 4 :

Que le gouvernement réforme l'assurance-emploi afin de mettre en œuvre un seuil d'admissibilité unique de 360 heures pour les prestations régulières, de porter à 60 % le taux de remplacement de la rémunération assurée et de calculer les prestations et la durée sur la base d'une semaine de travail de 30 heures. Le gouvernement devrait également réformer les prestations de maladie de l'assurance-emploi pour permettre de travailler pendant une période de prestations, tout en augmentant le nombre de semaines de prestations de maladie pour faire face à des maladies épisodiques ou à long terme.

Recommandation 5 :

Que le gouvernement augmente le financement des mesures de transition équitables pour aider les travailleurs, leurs familles et les collectivités touchées par le changement climatique et la politique en matière de changement climatique.

Recommandation 6 :

Que le gouvernement élimine les échappatoires fiscales régressives qui profitent principalement aux personnes à revenu élevé. Le gouvernement devrait également appliquer les taxes de vente aux importations de services numériques sur la base du lieu de résidence du client, et non sur la base du lieu de résidence du vendeur, et devrait mettre fin à la déduction fiscale pour la publicité sur les plateformes Internet étrangères. Le gouvernement devrait aussi sévir contre l'évitement fiscal des sociétés par l'entremise de structures fiscales à l'étranger, plafonner les paiements d'intérêts aux filiales à l'étranger et établir un registre solide et accessible au public de la propriété effective des entreprises, en collaboration avec les provinces et les territoires.

Donner la priorité aux bons emplois

Le Congrès du travail du Canada (CTC) est heureux d'avoir l'occasion de formuler des recommandations sur les mesures que le gouvernement fédéral peut prendre pour soutenir et encourager la croissance économique dans un paysage économique en évolution.

La faiblesse des investissements des entreprises a été une caractéristique marquée de la longue reprise économique, même avant la chute des prix du pétrole en 2014; des taux d'investissement plus faibles, combinés à un plus grand nombre d'emplois dans des activités caractérisées par une baisse de la productivité du travail, un ralentissement de l'approfondissement du capital et une aggravation de la faiblesse à long terme de la croissance de la productivité du travail observée avant la crise. Un plus grand nombre d'emplois à bas salaires a également limité la croissance médiane des salaires.

Afin de remédier à la croissance de la productivité, longue et médiocre, le gouvernement fédéral doit placer la qualité de l'emploi au cœur de son programme. Le marché du travail et la politique sociale devraient systématiquement restreindre le travail précaire et l'exploitation des travailleurs vulnérables. Il s'agit d'améliorer l'accès à la négociation collective pour les travailleurs qui veulent former un syndicat et de remplacer les permis de travail liés qui lient les travailleurs migrants à leurs employeurs par des permis de travail ouverts et un cheminement vers la résidence permanente.

Le gouvernement fédéral devrait mettre fin aux changements de contrat dans les aéroports et les milieux de travail sous réglementation fédérale, à la classification erronée des employés comme « entrepreneurs indépendants » et à la capacité des employeurs de faire de la discrimination en matière de rémunération et d'avantages sociaux fondée uniquement sur le statut d'emploi (travailleurs à temps partiel, temporaires et contractuels). Il devrait également faire passer le salaire minimum fédéral à 15 \$ l'heure. Le CTC recommande en outre que le gouvernement rétablisse la *Loi sur les justes salaires et les heures de travail* et rétablisse le seuil d'application des exigences en matière de juste salaire, d'emploi et d'équité salariale en vertu du Programme de contrats fédéraux à 200 000 \$. Le budget de 2019 doit également prévoir un financement adéquat pour accroître le nombre d'inspecteurs du Programme du travail afin de faire respecter les normes du travail fédérales, ainsi que pour la dotation supplémentaire et la formation accrue des agents de santé et de sécurité que le projet de loi C-65 exige.

Le gouvernement fédéral devrait aussi s'engager officiellement à atteindre le plein emploi, d'autant plus que le Canada continue d'avoir d'importantes réserves de main-d'œuvre inutilisée et sous-utilisée. Le chômage de longue

durée reste élevé par rapport au pic d'avant la crise, et les jeunes, les minorités visibles, les travailleurs handicapés et surtout les peuples autochtones continuent de connaître des niveaux plus élevés de chômage et de sous-emploi. Le taux d'emploi, 61,5 % en juin, reste bien en dessous des niveaux d'avant la crise, et le taux d'emploi des jeunes continue d'être faible, avec plus de 700 000 jeunes qui n'ont ni emploi, ni éducation, ni formation.

Le CTC exhorte le gouvernement à élaborer une stratégie globale du marché du travail faisant intervenir les employeurs, les syndicats, les groupes communautaires, les gouvernements, les personnes handicapées et leurs alliés afin d'accroître les possibilités d'emploi pour les personnes handicapées. Le gouvernement devrait également augmenter et rendre remboursable le crédit d'impôt fédéral pour personnes handicapées, clarifier les règles d'admissibilité et simplifier le processus de demande.

Stratégie en matière de compétences

Afin de préparer les travailleurs à s'adapter aux changements technologiques et aux nouveaux besoins en matière de compétences, le gouvernement devrait renforcer la capacité d'anticiper et de développer des compétences pour les besoins futurs. Il devrait également mettre en œuvre d'un droit à la formation continue en milieu de travail et à l'apprentissage tout au long de la vie. Étant donné que l'alphabétisation et les compétences essentielles sont essentielles à une participation égale et constituent le fondement de l'apprentissage tout au long de la vie, le gouvernement devrait assurer le financement de base des organismes d'alphabétisation et investir dans un nouveau programme national d'alphabétisation en milieu de travail offert en partenariat avec les syndicats. Le gouvernement devrait accorder la priorité à un large accès aux possibilités de formation, tant pour les femmes que pour les hommes et les groupes ayant moins de possibilités, y compris les jeunes, les travailleurs moins qualifiés, les travailleurs handicapés, les nouveaux arrivants au Canada et les minorités visibles.

Le gouvernement fédéral devrait également élargir les possibilités d'éducation et de formation professionnelle pour les jeunes, y compris l'apprentissage en milieu de travail et l'expérience en cours d'emploi, tout en reconnaissant le rôle vital de l'éducation publique et des collèges communautaires. Le CTC continue d'exhorter le gouvernement à obliger les employeurs à embaucher et à former des apprentis dans le cadre de projets d'infrastructure financés par le gouvernement fédéral. Le gouvernement fédéral devrait favoriser la mise en place de mécanismes tripartites pour faire participer les employeurs et les travailleurs aux décisions concernant la formation, y compris dans des secteurs particuliers. Le gouvernement devrait également continuer d'investir dans des mesures de transition équitables pour aider les travailleurs, leurs familles et leurs collectivités touchés par la politique en matière de changement

climatique à accéder aux services de formation et d'emploi, à s'adapter aux nouveaux emplois et à la transition vers la retraite.

Garde d'enfants

Le CTC recommande d'accroître les investissements dans des programmes d'amélioration de la productivité, comme les services de garde d'enfants universels, publics, accessibles et de grande qualité, dont il a été démontré qu'ils stimulent considérablement la participation des femmes au marché du travail et à la formation, sans parler de l'impact positif que les investissements dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants de qualité peuvent avoir plus tard dans la vie. Les engagements actuels du gouvernement en matière de garde d'enfants sont beaucoup trop conservateurs et devraient être considérablement élargis, augmentant le nombre de places en garderie disponibles et réduisant les frais, même si l'augmentation de la participation des mères au marché du travail et les impôts connexes compensent le coût du programme. Le gouvernement devrait également s'engager à inclure pleinement les enfants handicapés et reconnaître que les peuples autochtones ont besoin de ressources suffisantes pour développer leurs propres systèmes de garde d'enfants.

Économie verte et emplois

Pour stimuler l'investissement privé tout en atteignant ses objectifs de réduction des émissions de carbone, le gouvernement du Canada devrait être beaucoup plus ambitieux en ce qui concerne l'investissement dans la transformation économique en vue d'assurer la résilience et la durabilité de l'environnement. Cela signifie un plan d'investissement public beaucoup plus audacieux dans les infrastructures respectueuses de l'environnement, l'énergie renouvelable, le transport en commun, l'efficacité énergétique et la rénovation des maisons et des bâtiments. Cela pourrait également servir de cadre pour des investissements soutenus et à long terme pour les jeunes des régions urbaines à faible revenu et leurs communautés afin de contrer les forces de l'inégalité et de l'injustice, de la discrimination et de l'oppression qui alimentent la violence et le désespoir.

Régime d'assurance-médicaments et soins de santé

Le régime national d'assurance-médicaments améliorera les résultats en matière de santé et la sécurité financière des ménages à revenu faible et modeste, ainsi que pour les groupes vulnérables, comme les minorités visibles et les peuples autochtones, et les groupes ayant des besoins particuliers en matière de santé, comme la communauté LGBTQ2SI. Non seulement un régime universel d'assurance-médicaments à payeur unique sauvera des vies et des

milliards de dollars en dépenses en médicaments d'ordonnance, mais il renforcera la compétitivité en abaissant les coûts de main-d'œuvre et en améliorant la mobilité de la main-d'œuvre.

Le CTC exhorte le gouvernement fédéral à s'engager à conclure avec les provinces et les territoires un accord national de financement de la santé à long terme qui renverse les compressions mises en œuvre par le gouvernement précédent et qui augmente considérablement la part du gouvernement fédéral dans le financement des dépenses en soins de santé. Il demande également à Ottawa d'appliquer les principes de la *Loi canadienne sur la santé*. Le gouvernement fédéral devrait travailler avec les provinces, les territoires et les intervenants pour élaborer une stratégie nationale sur les soins pour les aînés. Cette stratégie comprendrait notamment de nouveaux investissements dans les soins à domicile et les services de soutien communautaire.

Assurance-emploi

Pour remédier à la crise de la couverture de l'assurance-emploi, le CTC a toujours appuyé l'établissement d'une norme nationale unique d'admissibilité aux prestations régulières d'assurance-emploi avec un seuil de 360 heures, l'augmentation du taux de remplacement des gains assurés à 60 % et le calcul des prestations de repos et de la durée sur la base d'une semaine de travail de 30 heures. Le gouvernement fédéral devrait passer en revue l'exigence d'avoir un motif de séparation d'emploi valable et de faire en sorte que les prestations des prestataires soient protégées s'ils acceptent un emploi qu'ils quittent par la suite parce que cet emploi ne leur convient pas. Le gouvernement devrait infirmer la décision de 2014 de créer de nouvelles régions économiques dans les trois territoires et à l'Île-du-Prince-Édouard et rétablir les régions économiques de l'assurance-emploi qui existaient auparavant.

À l'heure actuelle, les prestations de maladie de l'assurance-emploi supposent que les personnes admissibles sont entièrement retirées du travail pendant leur période de prestations et, par conséquent, ne permettent pas que des revenus d'emploi partiels complètent leurs prestations sans une récupération complète des prestations de maladie. Le CTC recommande qu'on réforme des prestations de maladie de l'assurance-emploi afin de permettre aux travailleurs d'ajouter un complément à leurs revenus. En outre, le gouvernement devrait augmenter le nombre de semaines de prestations de maladie pour prendre en charge les maladies épisodiques ou de longue durée.

Équité fiscale

Le CTC recommande que le gouvernement élimine les échappatoires fiscales régressives qui profitent presque exclusivement aux personnes à revenu élevé.

Conjointement, le gouvernement devrait entreprendre un examen public exhaustif des dépenses fiscales et des échappatoires grâce auxquelles les particuliers et les sociétés riches réussissent à éviter leur juste part d'impôt.

Les entreprises étrangères de commerce électronique devraient être imposées de façon appropriée afin de créer des règles du jeu équitables pour les fournisseurs canadiens. Le gouvernement devrait appliquer les taxes de vente de la TPS/TVH aux importations de services numériques en fonction du lieu de résidence du client et non de l'endroit où se trouve le vendeur. Il devrait également mettre fin à la déduction fiscale pour la publicité sur des plateformes Internet étrangères telles que Facebook et Google.

Le CTC recommande au gouvernement de mettre un frein à l'évitement fiscal des sociétés par l'entremise de structures fiscales extraterritoriales. Les sociétés devraient être tenues de démontrer que leurs subventions à l'étranger sont engagées dans une activité économique réelle afin d'être considérées comme des entités distinctes aux fins du traitement fiscal. Elles devraient également être assujetties à un plafond de 10 % sur les paiements d'intérêts qu'elles peuvent imputer à des filiales étrangères. Enfin, le CTC recommande que le gouvernement fédéral établisse un registre solide et accessible au public de la propriété effective des entreprises, de concert avec les provinces et les territoires.

Réduction de la pauvreté à l'échelle nationale et internationale

La Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté du gouvernement devrait mettre en place un plan global pour éliminer la pauvreté au Canada, avec des investissements et des réformes coordonnés dans les domaines suivants :

- Sécurité du revenu
- Travail et emploi
- Services d'éducation et de garde des jeunes enfants
- Logement et itinérance
- Santé
- Sécurité alimentaire

Le CTC recommande que le gouvernement fédéral augmente le Transfert canadien en matière de programmes sociaux pour financer l'aide sociale et le soutien aux personnes handicapées.

Pour réduire le faible revenu et l'insécurité financière à la retraite pour les personnes à revenu faible ou modeste, le gouvernement devrait augmenter la prestation forfaitaire de la Sécurité de la vieillesse et l'indexer en fonction de la croissance moyenne des salaires. Le CTC recommande également que le gouvernement prenne des mesures pour réformer le régime fédéral de

l'insolvabilité afin de mieux protéger les pensions et les prestations des travailleurs en matière de protection contre les créanciers et de faillite.

L'aide au développement international (ADI) du Canada s'élève à environ 0,28 % du revenu national brut (RNB), ce qui est bien en deçà de l'objectif de 0,7 % du RNB fixé par les donateurs de l'OCDE. Le CTC exhorte le gouvernement à porter l'enveloppe de l'ADI du Canada au niveau prévu de 0,7 % et à élaborer un plan d'action sur l'efficacité de l'aide internationale, ainsi que des cibles claires conformes aux engagements internationaux en matière d'aide et de développement. Le CTC recommande en outre que le gouvernement établisse un cadre pangouvernemental pour réaliser et mesurer les progrès du Canada vers l'atteinte des objectifs de développement durable au pays et à l'étranger.

lgf/cope225